

L'ESSENTIEL 2022



## Branche de la propreté et services associés



IDCC 3043



AKTO

Exercice

2022



# SOMMAIRE



## LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

<u>LES ENTREPRISES</u>	P.2
<u>LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS</u>	P.3
<u>LES INTENTIONS D'EMBAUCHE ET LES OFFRES COLLECTÉES PAR FRANCE TRAVAIL</u>	P.6
<u>LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</u>	P.7
<u>LE TUTORAT</u>	P.8
<u>LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE</u>	P.9

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

<u>L'ACCÈS À LA FORMATION</u>	P.10
<u>LE DISPOSITIF PRO A</u>	
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS</u>	P.11
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS</u>	P.12
<u>LE FNE - FORMATION</u>	P.13

# Les entreprises et les emplois dans la branche

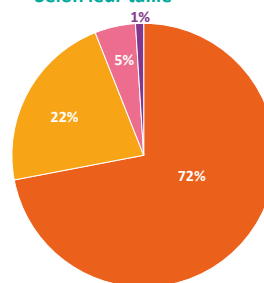


## LES ENTREPRISES

- Le nombre d'entreprises dans la branche augmente chaque année.
- En 2021, l'ancienneté moyenne des entreprises est de 6,6 ans, celle-ci est en léger recul par rapport à l'année précédente, étant donnée la création de nouvelles entreprises.
- Les entreprises sont principalement implantées dans trois régions : Île-de-France (25,9%), Auvergne-Rhône-Alpes (15,4%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,2%).

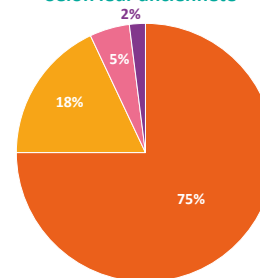
### Répartition des entreprises

Selon leur taille



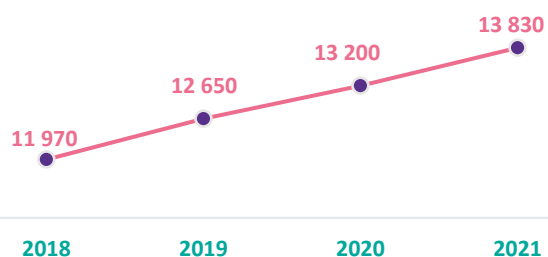
- Moins de 10 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 250 salariés
- 250 salariés et plus

Selon leur ancienneté



- Inférieure à 10 ans
- De 10 à 19 ans
- De 20 à 29 ans
- 30 ans et plus

### Évolution du nombre d'entreprises



- En termes de statut juridique, la majorité des entreprises est une SAS (43 %) ou une SARL (45 %).
- En 2022, la branche compte 14 253 entreprises employant au moins 1 Equivalent Temps Plein (ETP) sur l'année (source : France compétences).



**14 253**  
entreprises  
dont 71,7% de TPE

Effectif moyen :  
**40,3**  
salariés

**15 360**  
établissements

Sources : OPCO CCN n°3043 ;  
Portrait statistique de branche (2021) - Dares ;  
France compétences

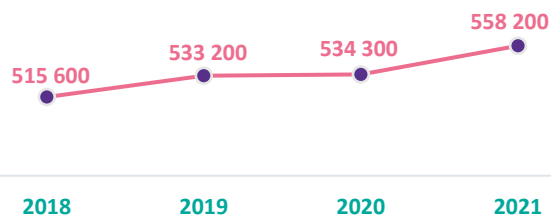
# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS

- Le nombre de salariés dans la branche augmente régulièrement depuis 2010.
- En 2022, la branche emploie 358 948 Equivalents Temps Plein (ETP).

### Évolution du nombre de salariés

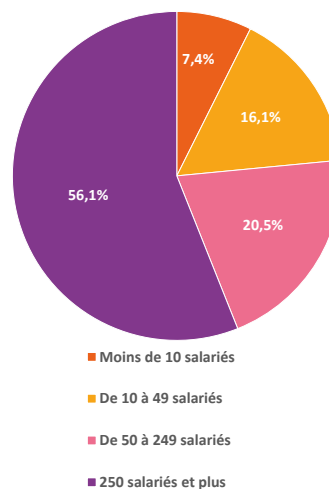


- Les entreprises de 250 salariés et plus représentent 1% des entreprises, mais emploient plus de la moitié des salariés de la branche (56,1%).
- Les salariés de la branche sont aux deux-tiers des femmes (65%). Une proportion plutôt stable depuis plusieurs années, et nettement supérieure à celle observée au niveau national dans le secteur privé (40,0%).
- La proportion de femmes augmente avec la taille d'entreprise : elles représentent un peu plus de la moitié des salariés dans les entreprises de moins de 10 salariés (45%), mais plus de deux tiers des ceux des entreprises de 250 salariés et plus.

- L'âge moyen des salariés de la branche augmente depuis 2010. Il est passé entre 2010 et 2021 de 40,3 ans, à 43,4 ans. Les femmes sont plus âgées que les hommes : 44,1 ans, contre 42,2 ans.
- L'âge moyen augmente avec la taille d'entreprise : 42,2 ans dans les entreprises de moins de 10 salariés, il est de 44,4 dans les entreprises de 250 salariés et plus.

### Répartition des salariés

Selon la taille de l'entreprise



**558 200 salariés**

Âge moyen des salariés :

**43 ans**

**65% de femmes**

**7,4% des salariés travaillent dans une TPE**

Sources : OPCO CCN n°3043 ;  
Portrait statistique de branche (2021) - Dares ;  
France compétences

# Les entreprises et les emplois dans la branche

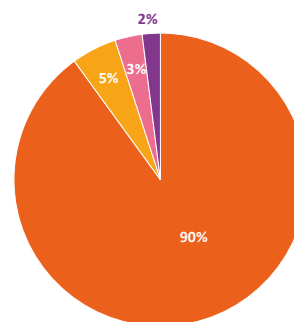


## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS (suite)

- Plus d'un salarié sur quatre travaille en Île-de-France.
- Malgré une certaine baisse de la part des salariés en CDI, ce type de contrat reste majoritaire, et concerne 3 salariés sur 4. Le temps partiel concerne plus des deux-tiers des salariés (69,7%), notamment les femmes (80%), et les ouvriers (73%).
- La majorité des salariés de la branche est de statut ouvrier (90%). Cette part est stable sur le temps. La part d'ouvriers dans les effectifs salariés augmente avec la taille d'entreprise : 85% des entreprises de moins de 10 salariés, ils représentent 91% des effectifs des entreprises de 250 salariés et plus.

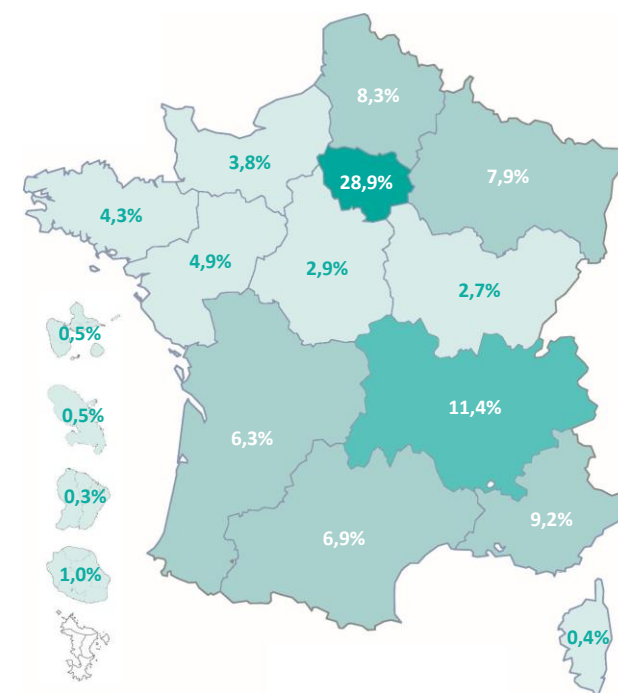
## Répartition des salariés

Selon la CSP



- Ouvriers
- Employés
- Professions Intermédiaires

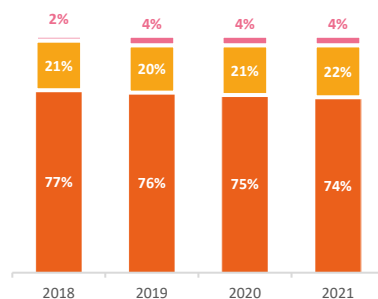
Selon la région



- <5%
- 5% à <10%
- 10% à <15%
- 15% et plus

## Evolution de la répartition des salariés

Par type de contrat



- Autres (travail occasionnel ou à l'acte, apprentissage...)
- CDD
- CDI

# Les entreprises et les emplois dans la branche



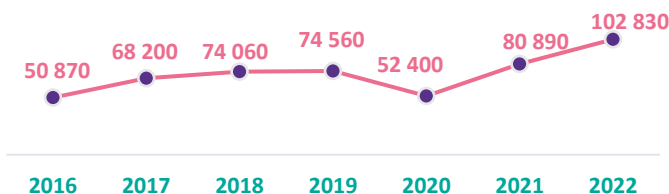
## LES OFFRES COLLECTÉES PAR FRANCE TRAVAIL

- Les offres collectées par France Travail ont en 2020, et ont ensuite réaugmenté et dépassé leur niveau précédent. Les premiers trimestres 2023 sont marqués par une certaine stabilisation du volume.
- La part de CDI dans les offres collectées par France Travail a augmenté à partir du 1<sup>er</sup> du premier trimestre 2022 (+13 points par rapport au trimestre précédent, passant de 53% à 66%), et atteint un pic fin 2022 (69%). Les deuxièmes et troisième trimestres 2023 sont caractérisés par une stabilisation de cette part (64%), comme en volume.

- Les entreprises cherchent principalement à recruter des salariés sur des postes « cœur de métier » (en rapport avec le nettoyage).
- La quasi-totalité des recrutements concernent des postes d'ouvrier ou d'employé.

*Note importante : les offres d'emploi présentées ici sont uniquement celles collectées par France Travail, les volumes ne reflètent donc pas l'intégralité des postes proposés par la branche*

## Évolution du nombre de projets de recrutement



## Évolution du nombre d'offres collectées par France Travail

	4E TRIMESTRE 2020	1ER TRIMESTRE 2021	2E TRIMESTRE 2021	3E TRIMESTRE 2021	4E TRIMESTRE 2021	1ER TRIMESTRE 2022	2E TRIMESTRE 2022	3E TRIMESTRE 2022	4E TRIMESTRE 2022	1ER TRIMESTRE 2023
Ensemble	11 870	14 060	20 060	24 580	22 190	24 320	27 070	28 120	23 320	24 060
CDI	6 430	7 670	9 930	13 120	14 630	16 070	16 160	17 580	16 170	16 670
CDD de plus de 6 mois	360	470	550	630	480	740	670	680	530	720
CDD de 1 à 6 mois	3 390	4 010	6 610	7 040	4 750	5 300	7 260	6 660	4 610	4 750
CDD de moins d'un mois	1 610	1 800	2 690	3 590	2 150	1 980	2 630	2 960	1 880	1 730
Autres	80	110	280	200	180	230	350	240	130	190

## Plus de 100 000

Offres d'emploi

Collectées par France Travail dans le secteur en 2022

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le nombre de recrutements en contrat de professionnalisation recule en 2022 (- 3 %) mais se maintient à un niveau plutôt stable, malgré la montée en puissance du contrat d'apprentissage.
- 1,7 % des entreprises de la branche ont recruté au moins un salarié en contrat de professionnalisation. La quasi-totalité des salariés recrutés le sont dans des entreprises de 50 salariés et plus (86%), une part en hausse (51% en 2021, 43% en 2020).

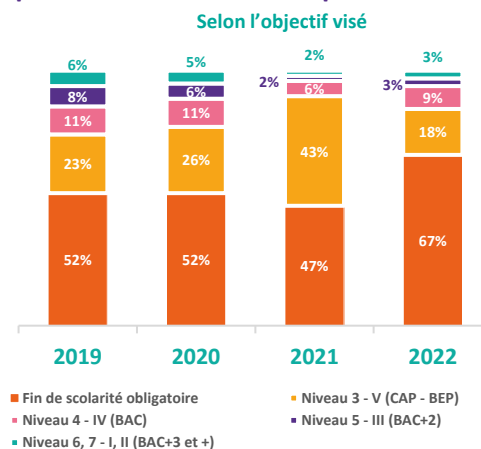
### Évolution du nombre de contrats de professionnalisation



- 12% des contrats de professionnalisation sont conclus à durée indéterminée.
- L'essentiel des contrats de professionnalisation a une durée inférieure ou égale à 1 an (97%).
- La moitié des recrutements concerne des hommes (50%), l'autre moitié, des femmes.

- Depuis 2019, la tendance est à l'accroissement des embauches de salariés de niveau de qualification moins élevé. En 2022, 85% des salariés recrutés en contrat de professionnalisation le sont à un niveau infra-bac.
- En parallèle de cette évolution, le niveau des certifications visées dans le cadre du contrat de professionnalisation diminue également. En 2022, 5% de celles-ci sont de niveau Bac ou plus, en 2019, ce taux était de 22%.
- Dans le même temps, le dispositif permet de plus en plus souvent l'intégration de salariés plus âgés : la part de 36 ans et plus dans les recrutés passe de 45% en 2019 à 53% en 2022.

### Répartition des contrats de professionnalisation



**3 574** contrats de professionnalisation

signés dans 302 entreprises

**39%**

des contrats signés le sont dans un GEIQ

**9,2 mois**

durée moyenne des contrats

Source : OPCO CCN n°3043

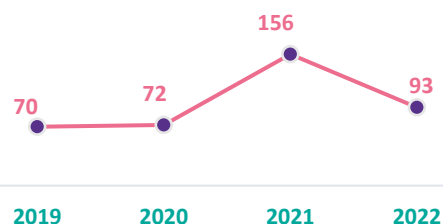
# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE TUTORAT

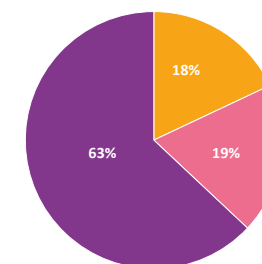
- Le nombre de tuteurs formés en 2021 diminue, après une année où celui-ci était à un niveau particulièrement élevé.
- La durée moyenne des formations est de 11 heures.
- Ce sont surtout les plus grandes entreprises qui forment des tuteurs : 63% proviennent d'une entreprise de 250 salariés et plus.

### Évolution du nombre de tuteurs formés

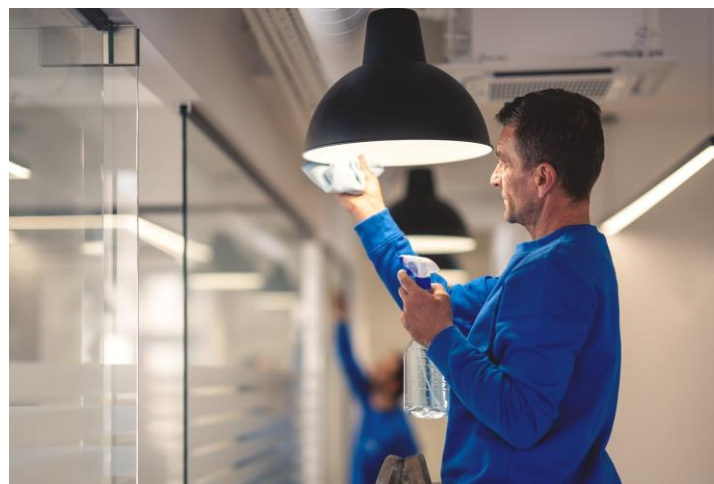


### Répartition des tuteurs formés

Selon la taille d'entreprise



- Moins de 10 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- 250 salariés et plus



**93 tuteurs formés**

**11 heures**

durée moyenne des formations

Source : OPCO CCN n°3043



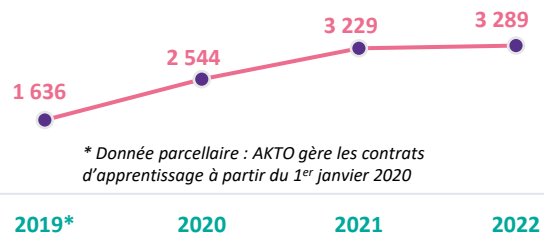
# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- 1 salarié recruté en contrat d'apprentissage sur 5 l'est dans une TPE (20%), plus de la moitié dans une entreprise de 50 salariés et plus (57%).
- A l'inverse du contrat de professionnalisation, ce dispositif permet le recrutement de salariés à des niveaux de qualification plus élevés chaque année.
- Plus de la moitié des certifications visées dans le cadre du contrat d'apprentissage (51%) sont des titres, le restant, des diplômes (49%).

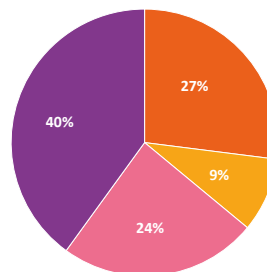
## Évolution du nombre de contrats d'apprentissage



- En 2022, plus du tiers des certifications visées sont de niveau Bac + 3 et plus (40%).
- Près de la moitié (40 %) vise l'obtention d'une certification sur laquelle la branche s'est positionnée en termes de NPEC, notamment le titre Agent de propreté et d'hygiène et le CAP Agent de propreté et d'hygiène.
- Le principal thème de formation est le l'hygiène, propreté : 40% des formations y ont trait.

## Répartition des certifications visées

Selon leur niveau



- Niveau 3 - V (CAP - BEP)
- Niveau 4 - IV (BAC)
- Niveau 5 - III (BAC+2)
- Niveau 6 - II (Bac+3 et +)



**3 289 contrats d'apprentissage**

signés dans 5 877 entreprises

**Plus de 1 apprenti sur 2 est un homme**

**16,9 mois**

durée moyenne des contrats

**812 heures**

durée moyenne des formations

Source : OPCO CCN n°3043

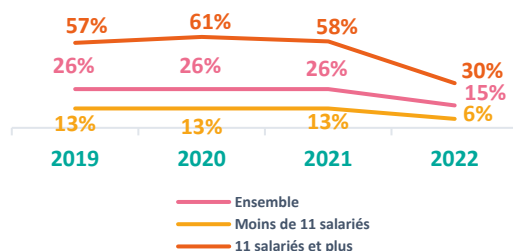
# Les entreprises et les emplois dans la branche



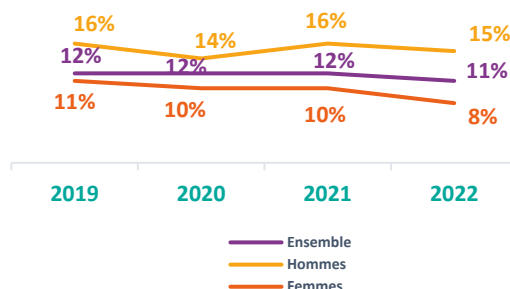
## L'ACCÈS À LA FORMATION

- En 2022, 11% des salariés sont partis en formation dans le cadre du Plan de Développement des Compétences (95%) ou du FNE (5%). 60% des heures de formation sont au bénéfice de salariés de statut ouvrier.
- Le volume de départs en formation diminue (-8%), et les taux de départ en formation diminuent, notamment chez les cadres. La baisse du volume est notamment liée à une forte baisse du volume de stagiaires formés dans le cadre du FNE (-82%).

### Évolution du taux d'entreprises formatrices



### Évolution du taux de départ en formation



## À noter

Les données formation indiquées dans cette partie sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'AKTO. Elles ne représentent de ce fait pas la totalité des formations réalisées dans le cadre du plan des entreprises de 11 salariés et plus.

### ZOOM : LES CQP ET TFP DE BRANCHE

#### Bilan 2022 :

- 1 297 salariés ont été formés à un CQP ou un TFP de la branche hors alternance. Dans ce cadre, les salariés ont notamment été formés aux métiers d'agent machiniste (361), de chef d'équipe (312), de chef de site (247), d'AERP (214) et de responsable de secteur (100)

- 2 593 contrats de professionnalisation visaient une telle certification et 56 contrats d'apprentissage. Dans ce cadre, les salariés ont notamment été formés aux métiers d'agent machiniste (1 746), d'AERP (507) et de chef d'équipe (155).

61 080 stages de formation

15% d'entreprises

ont formé au moins un salarié

11%

taux de départ en formation

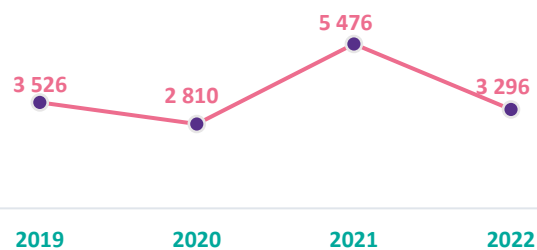
Sources : OPCO CCN n°3043

# La formation professionnelle

## LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

- Le nombre de stagiaires formés en 2022 diminue dans les entreprises de moins de 11 salariés.
- L'année est marquée par une hausse de la part des hommes (+ 7 points) et une baisse de la part des ouvriers (- 20 points) parmi les stagiaires formés.
- La durée moyenne de formation est en hausse (24,1 heures contre 17,3 heures en 2021).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (17%) augmente elle aussi cette année (+ 8 points).

Évolution du nombre de stagiaires



Répartition des stagiaires

Selon le sexe

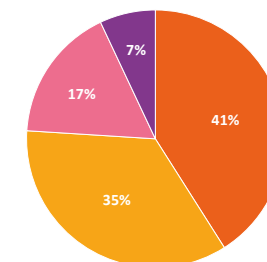


■ Hommes ■ Femmes



## Répartition des stagiaires

Selon la CSP



■ Ouvriers  
■ Employés  
■ Agents de maîtrise  
■ Cadres

**3 296 stagiaires**

**24 heures**

durée moyenne des formations

**Cœurs de métier**

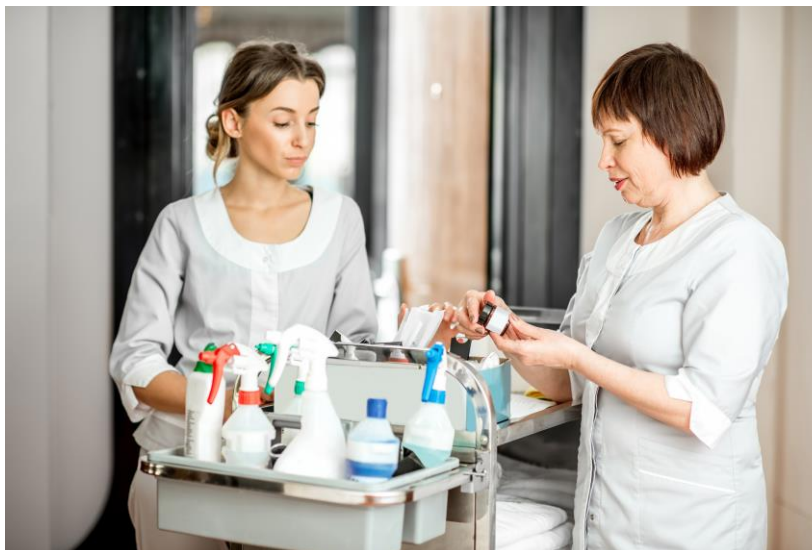
principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3043

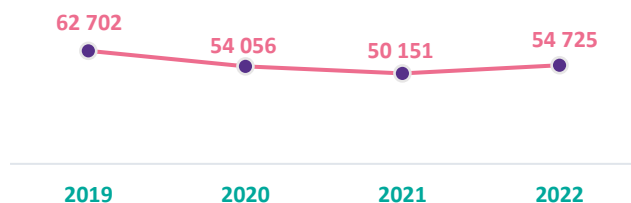
# La formation professionnelle

## LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

- Les départs en formation dans le cadre du plan de formation augmentent en 2022 (+9%), après deux années de baisse, notamment liées à la COVID-19 et à l'usage du FNE.
- La hausse du nombre de bénéficiaires est observée de manière relativement uniforme, mais elle est particulièrement forte dans les entreprises de 1 000 salariés et plus, qui à elles seules forment près de 30 000 stagiaires.
- Plus d'un stagiaire sur deux (59 %) a suivi une formation « cœur de métier » en 2022.
- Les autres principaux thèmes de formation ont trait aux échanges et à la gestion (12%), au transport, à la manutention ou à la logistique (8%), ou à l'informatique (4%).
- 92% des formations ont une durée inférieure à 30 heures.



### Évolution du nombre de stagiaires



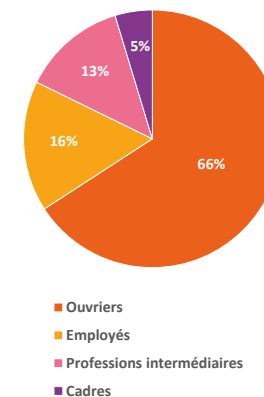
### Répartition des stagiaires

Selon le sexe



### Répartition des stagiaires

Selon la CSP



**54 725 stagiaires**

**16 heures**

durée moyenne des formations

**Cœurs de métier**

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3043

# La formation professionnelle

## LE FNE - FORMATION

- Le nombre de stagiaires formés en 2022 dans le cadre du FNE diminue fortement en 2022 (-82%).
- La répartition des stagiaires par sexe est stable en 2022/
- La part des ouvriers dans les stagiaires diminue en 2022 (-10 points), au profit des professions intermédiaires et des employés.
- La durée moyenne de formation augmente (45,4 heures contre 36,8 heures en 2021).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (18%) est stable.

### Répartition des stagiaires

Selon le sexe

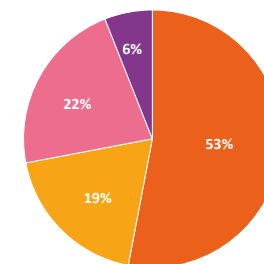


- Près d'un stagiaire sur trois (33%) a suivi une formation « cœur de métier » en 2022. Le deuxième thème de formation, l'informatique, voit sa part augmenter fortement, et concerne un stagiaire sur cinq (20%, contre 6% en 2021).



### Répartition des stagiaires

Selon la CSP



- Ouvriers
- Employés
- Professions intermédiaires
- Cadres

## 3 057 stagiaires

(16 605 en 2021)

## 45 heures

durée moyenne des formations

## Cœurs de métiers

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3043

## AKTO

14 rue Riquet  
75 019 Paris  
Tél. : 01 53 35 70 00



**AKTO**  
L'humain au cœur des services